



Le président prisonnier de ses généreux donateurs

Pour comprendre l'entêtement fiscal de E Macron , il faut s'interroger sur ce qui a permis au candidat Macron d'accéder à la magistrature suprême. Non, ce ne sont pas ses 18% d'électeurs inscrits du premier tour, mais les donateurs qui ont financé une campagne électorale volontairement confuse et manipulatrice. ([voir la vidéo](#)) Le JDD du 1^{er} décembre 2018, dans l'analyse des

comptes de campagne du président, fait ces constats particulièrement éclairants. Dans ce premier tableau, il apparaît que les principaux donateurs sont concentrés en Région Parisienne avec une contribution de 7,4 millions € représentant 56% du total. On notera au passage les dons importants, 800 000 €, en provenance de la Grande Bretagne.



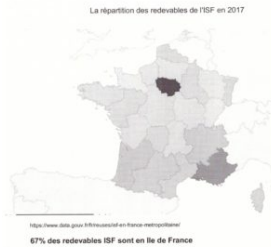
Dans ce deuxième tableau, le JDD pointe la richesse des donateurs, 913 dons ont apporté près de la moitié, 6,3 millions €, du total du financement (13 millions €), soit une moyenne de 6 888 € par don Mais précise le JDD, il ne s'agit pas de personnes mais de dons, puisque une même personne a pu faire 2 dons, l'un en 2016, l'autre en 2017 et le JDD va même plus

13.008.446 euros
Le montant total des dons reçus par le candidat Macron, entre sa candidature officielle en mai 2016, et l'élection présidentielle, le 7 mai 2017.

1,2 % des dons (133 dons) d'un montant égal ou supérieur à 100 000 euros ont rapporté 6,3 millions d'euros, soit 48 % du total.

14 % des dons venant de France ont rapporté 2,5 millions d'euros, soit 19 % du total.

53 % des dons venant de l'étranger ont rapporté 3,3 millions d'euros, soit 25 % du total.



loin en faisant l'hypothèse de 4 dons pour un seul couple. On peut donc légitimement penser que les

très généreux donateurs de E. Macron sont de l'ordre d'un demi millier de personnes et font partie du top 500 des grandes fortunes de France. Ce qui se confirme avec cette cartographie des redevables de l'ISF : comme les donateurs de E. Macron, ils sont concentrés en Ile de France.

Le coût de l'entêtement

Principales mesures et prélèvements obligatoires en 2018 et 2019	2018	2019
En milliards d'euros		
Dégraissage de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages	-3,2	-3,5
Combustion de cotisations sur les revenus supplémentaires		-0,9
Mise en place du prélèvement forfaitaire unique (PFU)	-1,8	-0,3
Baisse de la CSG pour les retraités modestes		-0,3
Baisse cotisations / CSG	4,4	-4,1
Prorogation et renouveau du CPE		0,8
Création de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI)	-3,2	
Dégraissage du crédit d'impôt pour l'emploi de personnes à domicile	-1,0	
Suppression des cotisations déductibles	-0,2	
Facilité de la taxe (net des effets de comportement)	0,8	0,4
Baisse de la fiscalité énergétique (impact sur les ménages)	2,4	1,9
Total ménages	-9,8	-6,0
Baisse CICE / cotisations (décomposé des mesures de la LF 2018)		-20,4
CICE - Impact des mesures antérieures à la LF 2018	-3,7	-0,5
Baisse du taux d'IS de 33 % à 25 %	-1,2	-2,4
Redressement temporaire du Sème agricole (10)		1,3
Taxe de solidarité sociale à 0 % pour les entreprises de moins de 50 salariés		-0,6
Sur les entreprises et l'impôt sur les sociétés	-6,1	0,2
Baisse de la fiscalité énergétique (impact sur les entreprises)	1,3	1,0
Suppression du surcoût de TICPE pour certains voyageurs de gazole		1,0
Recettes affectées à France Compétitivité contribuant au financement du Plan d'Investissements d'Avenir (PIA)	0,3	1,3
Total entreprises	-4,4	-18,8
Total ménages + entreprises	-14,2	-24,8

A partir du document présentant le projet de loi de finances pour 2019, on peut

lister les mesures fiscales et leur coût et attention aux libellés, ils sèment la confusion. Une première série de mesures vise à diminuer l'impôt sur les revenus du capital, dividendes et intérêts. Baisse de l'impôt (et non pas mise en place...) sur les revenus du capital : un coût de 1,9 milliards € sur 2 ans. Suppression de l'ISF (et non pas création) : 3,2 milliards € sur 2 ans. La deuxième série de mesures vise à augmenter les bénéfices des entreprises afin d'améliorer encore le montant des dividendes distribués. Augmentation du Crédit Impôt Compétitivité Emploi (inclus la bascule) : 24,6 milliards € sur 2 ans Baisse du taux d'imposition sur les bénéfices : 2,1 milliards € (après imputation de la petite hausse d'acompte) sur 2 ans. Surtaxe exceptionnelle (effacement) : 5,3 milliards € Le coût total pour la collectivité est de 37 milliards € , sans aucun effet positif à attendre sur la croissance et l'emploi. Quant à l'exonération de la taxe d'habitation, la première ligne du document, dont le montant est de 7 milliards €, elle bénéficie à 18 millions de foyers alors que le coût de 37 milliards € ne profite qu'à une poignée de détenteurs de capitaux. Ce ne sont donc pas du tout les mêmes proportions.

Les justifications de la Macronie

Argument N°1 : le matraquage fiscal, auquel ont été soumis dans le passé les détenteurs de capitaux et les haut revenus, doit

M€		Exécution 2017
Impôt net sur le revenu		73,0
Impôt net sur les sociétés		55,7
Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (brute)		11,1
Taxe sur la valeur ajoutée nette		152,4
Autres recettes fiscales nettes		23,4
Recettes fiscales nettes (1)		295,6
Recettes non fiscales (2)		13,8
Recettes de l'Etat (1) + (2)		309,5

être assoupli. Faux et archi faux

A partir d'un tableau toujours issu du projet

de loi de finances 2019, on peut observer le contraire : en 2017, sur 309 milliards € de recettes fiscales, plus de la moitié (163 milliards €) provient des taxes à la consommation, TVA et TICPE, donc payées par tous. Le matraquage fiscal est subi par les consommateurs et pèse d'autant plus lourd que les revenus sont modestes. Donc ce ne sont pas les hauts revenus qui ont été

Année	Partenaires M€
2007	22 922
2008	18 207
2009	14 264
2010	22 566
2011	22 246
2012	21 246
2013	14 278
2014	24 627
2015	14 660
2016	10 150
2017	10 600
2018	12 200

lourdement imposés mais les bas revenus.

Et comme argument supplémentaire, Il suffit d'observer la croissance

exponentielle du patrimoine de Bernard Arnault telle que présenté dans le magazine Challenges : entre 2013 et 2018 sa fortune a augmenté de 50 milliards €.!!! No comment ! Argument N°2 : Il faut libérer le capital productif pour améliorer le financement des entreprises et soutenir la croissance et l'emploi. Faux et archifaux Rappelons la double activité de la Bourse, le financement des entreprises par l'émission de nouvelles actions et la spéculation, achats et reventes d'actions dans le but exclusif de réaliser de substantielles plus values. L'économiste Frédéric Lordon dans une vidéo postée récemment donne les grandes masses de chacune de ces activités : 10 milliards € pour l'activité de financement des entreprises et ...3 200 milliards € pour l'activité purement spéculative, destructrice de richesses et d'emplois. Donc 99,7% du capital supplémentaire "libéré" risque bien d'alimenter la spéculation, d'entraîner le gonflement de la bulle spéculative et de provoquer une crise financière majeure ...

Et quid de la transition énergétique

en M€	Exécution 2017	Prévision 2018	Prévision 2019
TICPE brute totale	30,5	33,8	37,7
Transfert aux collectivités territoriales	-12,1	-12,3	-12,3
Transfert au CAS « Transition énergétique »	-6,1	-7,2	-7,2
Transfert à l'AFITF	-1,1	-1,0	-1,2
TICPE brute Etat	11,1	13,3	17,0

Dans ce tableau provenant du projet de loi de finances 2019, l'augmentation prévue de 7

milliards euros de la TICPE est en quasi totalité (6 millions €) utilisée à renflouer les caisses de l'Etat pour compenser les

RECETTES FISCALES LIÉES À LA CONSOMMATION D'ÉNERGIES FOSSILES		
Libellé de la mesure		en millions d'euros
00000	Exonération TICPE carburants aviation	3 300
00001	Taux réduit TICPE Diesel agricole et BTP	1 100
00002	Remboursement TICPE voitures	900
00003	Exonération TICPE voitures	215
00004	Déduction TICPE chauffage	190
00005	Exonération TICPE véhicules dans les raffineries	100
00006	Exonération TICPE	60
00007	Exonération de TICPE carburants commerciaux et véhicules	60
00008	Taux réduit TICPE Diesel BTP auto	55
00009	Taux réduit TICPE GPL	42
00010	Remboursement TICPE transport public routier en matière de véhicules	24
00011	Taux réduit TICPE taxis	20
00012	Exonération de TICPE 100% eau de LUNY	8
00013	Exonération TICPE carburants	5
00014	Taux réduit TICPE carburants aviation sous conditions d'usage	4
00015	Exonération TICPE carburants de la marine	3
00016	Exonération de TICPE véhicules et véhicules de nos armées	3
00017	Débit déductible des investissements en matière commerciale en Chine	1
00018	Exonération TICPE GPL agricoles auto	0
00019	Exonération TICPE GPL agricoles	0
00020	Taux réduit TICPE GPL carburants auto	0
00021	Exonération TICPE GPL	0
00022	Taux réduit TICPE carburants sous conditions d'usage	0
00023	Remboursement TICPE aux usagers et GPL carburants auto et commercial des	0
00024	Exonération TICPE carburants commerciaux	0
00025	Exonération TICPE carburants Diesel	0
	TOTAL	8 447

baisses accordées aux revenus du capital, et non à assurer la transition énergétique (1 milliard €).

Dans ce deuxième tableau provenant d'un rapport à l'Assemblée nationale en 2014, le montant des exonérations de taxes sur la consommation d'énergie fossile est chiffré à 5,8 milliards €, dont 3,5 milliards pour le kérosène des avions. Qu'attend-on pour taxer ces principaux pollueurs? Je ne reviendrai sur les dernières mesures annoncées par E. Macron, elles ont été abondamment commentées, elles n'auront guère d'effet sur le pouvoir d'achat du plus grand nombre et leur coût de 9 milliards € risque bien de se traduire en diminution de services publics. Je conclurai avec ce slogan : Libérons Macron de ses engagements pris auprès de ses bienfaiteurs : Sources Journal du Dimanche (JDD) du 1er décembre 2018 Magazine Challenges sur le top 500 des plus grandes fortunes Projet de loi de finances pour 2019 Rapport à l'Assemblée Nationale 2014 Site internet du gouvernement : isf en france métropolitaine

Sources

URL de l'article : <https://www.cuisinedespatrons.com/president-prisonnier-de-generoux-donateurs/>